

## Descriptif du module 1

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ostéopathie  
**Orientation :**

<b>1. Intitulé du module</b>	<b>Formation Clinique 1a</b>	<b>2019-2019</b>
<b>Code :</b> S.OS.SO.1701.FD.19	<b>Type de formation :</b>	

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres : ...

**Caractéristique :**

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres : ...

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre de printemps  
 Semestre d'automne  
 Autres : ...

<b>2.</b>	<b>Organisation</b>
<b>Crédits ECTS</b> 5	

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres : ...

<b>3.</b>	<b>Prérequis</b>
-----------	------------------

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : ...

<b>4.</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>
-----------	--

- A. Rôle Expert :  Am1  Am2  Am3  
B. Rôle Communicateur-trice:  Bm1  Bm2  Bm3  
C. Rôle Collaborateur-trice :  Cm1  Cm2  Cm3  Cm4  
D. Rôle Manager :  Dm1  Dm2  Dm3  
E. Rôle Promoteur-trice de la santé :  Em1  Em2  Em3  
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice :  Fm1  Fm2  Fm3  
G. Rôle professionnel-le :  Gm1  Gm2  Gm3

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Poser un diagnostic différentiel ou d'exclusion avant de poser un diagnostic ostéopathique en tant qu'expert-e des troubles fonctionnels de l'organisme.
- Préserver la sécurité du-de la patient-e en mettant en place un axe thérapeutique adapté au-à la patient-e et respectueux du concept ostéopathique.
- Traiter les différentes lésions ostéopathiques mises en évidences dans une vision globale de la personne afin de traiter ses troubles fonctionnels.
- Communiquer et orienter les patient-e-s sur les différentes options thérapeutiques les plus adaptées dans un souci de prise en charge optimale.
- Utiliser un langage scientifique commun sur le plan interdisciplinaire et interprofessionnel.
- Collaborer et déléguer, tant sur un plan interdisciplinaire qu'interprofessionnel, en tenant compte des limites de compétences de chacun-e.
- Intégrer les résultats des projets novateurs afin de développer les approches multidisciplinaires dans un souci de qualité de soins optimale pour le-la patient-e.
- Prodiguer des conseils productifs, efficaces, réalistes et adaptés afin de consolider ou d'améliorer l'hygiène de vie du-de la patient-e et son intégrité structurelle.
- Utiliser les résultats de la recherche les plus récents afin d'améliorer la santé des patient-e-s.
- Respecter, dans sa pratique professionnelle, les principes éthiques et déontologiques envers les patient-e-s et leurs proches ainsi qu'avec les collègues et la société.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Stage de formation clinique en cabinet ostéopathique encadré par une personne de référence et formée par le dicastère qualité HES-SO

Durée : ½ semestre d'automne (2 jours par semaine)

Modalités pédagogiques :  Cours magistraux  Ateliers  Self-learning  formation clinique

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :  Oral  Examen écrit  QCM  QAD  Portfolio  Pratique

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%).

50% des compétences master doivent être acquises durant le stage 1a.

**Le portfolio et l'évaluation de stage doivent être transmis aux doyens de la filière pour le dernier jour du stage au plus tard, faute de quoi l'étudiant-e ne pourra se présenter à la session d'examen de fin de semestre.**

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

**Répétition : Appréciation ECTS = F**

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.



# Heds FR

Haute école de santé Fribourg  
Hochschule für Gesundheit Freiburg

# Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

Personne de référence en fonction du site de pratique clinique.

### Nom du responsable de module :

Jean-Baptiste Pellissier

### Descriptif validé le

16 septembre 2019

### Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti